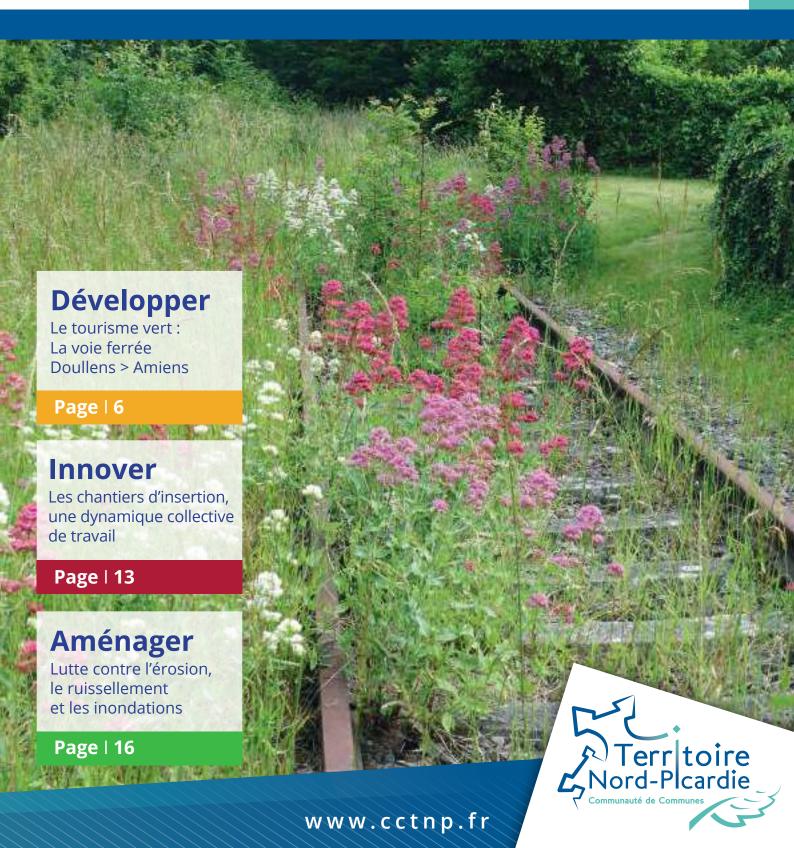
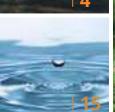
# Territoire Nord-Picardie MAGAZINE















#### EDITO | 2

#### CCTNP | 3

• Investir pour assurer l'avenir

#### ÉCONOMIE | 4-5

• L'ECONOMIE : Une compétence qui booste notre Com de Com!

#### TOURISME | **6 - 11**

- La voie ferrée Doullens Amiens : une opportunité de développement du tourisme vert
- L'Office de Tourisme : des missions renforcées
- La Cité souterraine de Naours : l'année des challenges

#### SOCIAL | 12 - 13

- Action sociale
- · Chantiers d'insertion

#### **TECHNIQUE** | **14 - 15**

• Urbanisme : la planification territoriale

#### **ENVIRONNEMENT | 16**

- Érosion et Ruissellement
- La GEMAPI, une compétence pour l'eau!

#### **JEUNESSE | 17 - 19**

- RAM
- Le jeu fête les petits !!!
- Accueils de loisirs (ALSH)
- Scolaire
- · La petite Jules Verne

#### CULTURE | **20 - 22**

- Bibliothèques en réseau
- École intercommunale de musique
- Une saison culturelle 2018/2019 qui démarre sur les chapeaux de roues!
- · La saison jeune public scolaire

#### CCTNP | 23

· Le personnel

# 2019 est arrivé!

En ce début d'année, je vous adresse, au nom du conseil communautaire, avec ce nouveau numéro du « Territoire Nord Picardie Magazine », mes vœux de joies, réussites personnelles et professionnelles et de santé pour la nouvelle année. Cette diffusion est l'occasion de faire un point sur les activités de notre collectivité, les évolutions de ses actions et les perspectives pour 2019.



Créée en 2017, elle a connu au 1<sup>er</sup> janvier 2018, des modifications de son périmètre avec le départ de 5 communes (Cardonnette, Pont-Noyelles, Querrieu, Saint-Vaast-en-Chaussée et Vaux-en-Amiénois) qui ont impacté son budget et donc son fonctionnement. Néanmoins, elle a poursuivi son adaptation aux nouvelles conditions.

Les événements climatiques du printemps 2018 nous confortent dans l'urgence à poursuivre notre engagement à élaborer un plan d'actions de lutte contre les inondations, le ruissellement des eaux pluviales et l'érosion des sols. Des travaux d'aménagements ont débuté sur le Bernavillois, des travaux d'entretien, de confortement d'ouvrages (bassins, digues...) ou d'urgence ont été entrepris à Flesselles, La Vicogne, Naours... et nous allons étendre sur l'ensemble des bassins l'étude des travaux à réaliser et des aménagements à engager rapidement pour éviter de nouvelles catastrophes. Mais si la volonté des élus est là, il faut aussi se soumettre à une réglementation stricte (loi sur l'eau) et composer avec les propriétaires pour parvenir à nos fins.

Dans le domaine du maintien des personnes âgées à domicile, la contractualisation avec le Conseil Départemental a permis d'aboutir à la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens qui permettra de mieux accompagner les bénéficiaires et de valoriser le travail des aides à domicile qui font un travail remarquable au quotidien.

La jeunesse n'est pas en reste avec la poursuite des activités des centres de loisirs et, depuis septembre, l'ouverture de centres pour l'accueil périscolaire du mercredi à Beauquesne, Bernaville, Flesselles et Rainneville. Tous, jeunes et moins jeunes ont pu apprécier une saison culturelle répartie sur l'ensemble de notre territoire et dans différentes communes comme le festival « Chés Wèpes » dont 2019 verra le 20ème anniversaire.

Si 2018 a été la précision des lignes de partage des compétences entre les communes et l'intercommunalité, et la poursuite des travaux engagés à Bernaville (hôtel d'entreprises) et Mézerolles (salle d'activités à l'école des Fontaines bleues) ainsi que sur la zone d'activités de la Montignette, 2019 verra l'aboutissement de ces projets et le démarrage du centre d'interprétations à la Cité Souterraine de Naours, la poursuite de l'étude sur l'aménagement de la ligne de chemin de fer « Doullens-Amiens » qui représente une réelle opportunité de développement du tourisme vert. Enfin, après avoir signé un contrat (entre l'Etat, le Département, la banque des territoires) de revitalisation des bourgs centres (Beauval, Bernaville, Villers-Bocage), une étude sera lancée pour faire émerger un projet de territoire et un plan d'actions pour soutenir les activités artisanales, commerciales ou de services dans nos centres bourgs, dont Doullens. Pour finir, nous poursuivrons avec opiniâtreté le démarrage et la réalisation du centre aquatique de Doullens qui reste, dans le cadre du soutien à l'attractivité de nos centralités, un élément majeur et déterminant. Ainsi, comme vous le voyez, l'activité est intense et je profite de cet éditorial pour remercier l'ensemble des agents de notre collectivité qui, très impliqués, sont à votre service et à votre écoute.

Alors... 2019 est arrivé, que vive cette nouvelle année et qu'elle soit heureuse pour tous.

Le Président, Laurent Somon



# **Investir** pour assurer l'avenir

Dans un contexte économique national de plus en plus contraignant pour les collectivités locales, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a fait le choix de poursuivre l'action engagée et d'investir dans des projets structurants pour garantir la pérennité des services aux administrés.

En dépit de cette baisse de dotations versées par l'État, la CCTNP réussit à maintenir son épargne pour investir sans augmenter les impôts, et ce grâce à une réduction des dépenses de fonctionnement. Les efforts en matière de gestion, le recours à une pression fiscale minimale, la maîtrise de l'endettement demeurent, cette année encore, des fondamentaux dans la construction du budget intercommunal.



# L'ECONOMIE:

# Une compétence qui booste notre Com de Com!

La loi NOTRe a renforcé la compétence économique des communautés de communes. C'est donc sur cinq sites, que la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie exerce cette compétence. En effet, les deux zones de Beauval et Flesselles, qui étaient gérées par les communes, deviennent, de par la loi, gérées par la Communauté de communes.

Cinq sites idéalement répartis sur notre territoire qui proposent et proposeront de l'activité de proximité aux habitants de notre secteur. Travailler près de chez soi, éviter des déplacements et de la fatigue : tout pour bien vivre en Territoire Nord Picardie!

#### **BERNAVILLE**

L'hôtel d'entreprises en construction va permettre d'accueillir deux types d'entreprises :

- Un « Co-working », des bureaux et un espace destinés aux entreprises de services.
- Quatre cellules destinées aux artisans qui souhaitent travailler dans de bonnes conditions, se développer, avant de pouvoir s'installer dans leur propre bâtiment.



Plan d'ensemble du projet



Les cellules en construction

La Communauté de Communes propose ces bâtiments en location au tarif de :

- Pour l'espace tertiaire (300m²) : 50€ par m²/an
- Pour l'espace artisanal (800m²) : 25€ par m²/an
- Pour l'espace co-working (120m²): 7€ par m²/semaine



#### **DOULLENS**

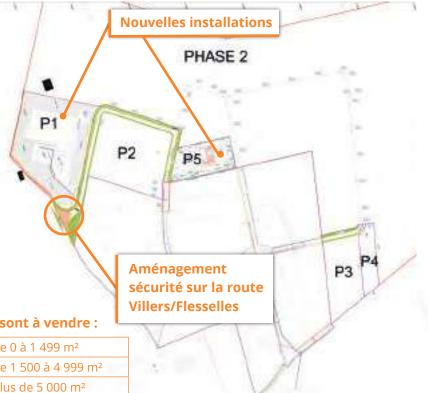
Tous les terrains constructibles de la zone d'activités du Rouval à Doullens sont aujourd'hui occupés ou en voie de l'être, comme on peut le constater sur le plan ci-dessous. En effet, une grande partie est en zone humide et les services de l'Etat refusent que ces terrains soient artificialisés.



Pour que le secteur de Doullens se développe, il est urgent de mettre en place une nouvelle zone artisanale.

#### **VILLERS-BOCAGE**

Tous les terrains de la première tranche de la zone d'activités de la Montignette sont aujourd'hui vendus et occupés. Les élus ont ainsi décidé une extension sur une vingtaine d'hectares. Sur ces parcelles, les fouilles archéologiques sont cours. Une partie des fouilles ayant déjà été réalisée, une entreprise s'y est installée : il s'agit d'une centrale béton. Un second projet de construction a par ailleurs déjà fait l'objet d'un dépôt de permis de construire.



#### Pour information, les terrains sont à vendre :

| 15 € HT le m²                | de 0 à 1 499 m <sup>2</sup>     |
|------------------------------|---------------------------------|
| 13 € HT le m² supplémentaire | de 1 500 à 4 999 m <sup>2</sup> |
| 12 € HT le m² supplémentaire | Plus de 5 000 m <sup>2</sup>    |
|                              |                                 |

#### **BEAUVAL ET FLESSELLES**

Pour les communes de Beauval et Flesselles, seules les entreprises déjà en place ou les artisans locaux ont la possibilité de s'y installer ou de s'y développer.



...et toutes les fleurs de toute la terre Soudain se sont mises à pousser Pousser à tort et à travers Sur la voie de chemin de fer Qui ne voulait plus avancer De peur de les abîmer Alors on est revenu à pied...

Jacques Prévert

# LA VOIE FERRÉE DOULLENS-AMIENS : une opportunité de développement du tourisme vert

Avec l'essor des loisirs de plein air et la volonté des populations de se reconnecter aux milieux naturels, notre collectivité réfléchit à la création d'une voie verte sur le territoire en s'appuyant sur l'ancienne voie ferrée Amiens-Doullens.

e projet permettrait de se connecter aux réseaux existants déjà fort et développés de l'ensemble des régions des Hauts-de-France et Nord-Européennes (Belgique, Hollande, Grande-Bretagne), complétant ainsi un maillage cohérent de voies à circulation douce. La création de cet axe Nord/Sud reliant le nord de la

Somme et le Pas-de-Calais à la vélo-route Vallée de la Somme et au littoral picard et Amiens, favoriserait l'attrait touristique de notre territoire et permettrait d'intégrer Doullens, souvent « évitée » par les itinéraires existants (chemin de Saint Martin d'Utrecht en Hollande à Tour en passant par Arras-Amiens, le chemin de Saint Jacques de Compostelle et

le plus récent Chemin de la Mémoire reliant Arras à Albert).

Doullens, ville riche en histoire et patrimoine, avec l'une des plus vieilles citadelles de France, un beffroi classé à l'Unesco, sa salle du Commandement Unique et un intéressant centre-ville est une étape attractive sur ces itinéraires.



# Mais les objectifs de cette reconversion sont multiples, citons encore :

• Intégrer Doullens, la Vallée de l'Authie et l'ensemble du Territoire (ex : Cité Souterraine de Naours reliée à La Ferme des Australiens de Vignacourt...) à une dynamique de développement fondée sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels.

Créer ainsi un lien sur le territoire entre les communes traversées et les sites d'intérêt patrimonial.

- Offrir aux habitants un axe vert de loisirs sportifs ou de découverte du patrimoine rural, tels la cité médiévale de Lucheux, le moulin de Candas, la glacière et l'église de Fieffes...
- Contribuer à renforcer l'attractivité des communes traversées et des secteurs environnants (citons Longuevillette, village fleuri « 4 fleurs » et son arboretum).

Cet aménagement est en cohérence avec les documents d'urbanisme de la CCTNP qui a inscrit dans le cadre du développement durable de « ...faire des chemins ruraux et des anciennes voies de chemin de fer des vecteurs de biodiversité...les continuités assurées par ces anciennes voies ferrées seront préservées ainsi que les accotements végétalisés qui constituent des zones de refuges pour la faune et la flore... »

# **Maillage** de la voie ferrée Doullens/Bertangles

près des études de tracé dès 1865, la ligne Doullens-Amiens a été ouverte par tronçons entre 1872 et 1874, permettant le désenclavement des campagnes et leur développement industriel.

Toutefois, très rapidement, elle s'est trouvée en concurrence avec le transport routier. Ainsi dès 1938, la ligne voyageurs a été fermée, l'activité fret a continué jusqu'à la fin du 20ème siècle ou tout début des années 2000. (un convoi par semaine les dernières années).

Le tronçon Amiens-Doullens est toujours propriété de la SNCF qui vient d'entamer la procédure de fermeture définitive *(prévue pour février 2019)*, préalable obligatoire avant toute cession.





# En quelques chiffres :

d'une longueur d'environ 33 km, la voie ferrée traverse 3 intercommunalités.

Territoire Nord Picardie : 20 km

Nièvre Somme : 10 km

Amiens Métropole : 3 km

Voie verte aménagée

Vélo route Vallée de la Somme

A acquérir par la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie



L'intérêt majeur de cet aménagement est touristique. Cette voie verte, comme le montre cette carte, permettra de renforcer la continuité des voies vertes existantes :

la vélo-route du Nord-Pas de Calais, la Traverse du Ponthieu, la vélo-route de la Mémoire (d'Arras vers Albert et les champs de batailles de 14-18) et la vélo-route de la vallée de la Somme vers la Côte Picarde et l'important réseau des chemins de l'Oise, telle la « Coulée verte ».

En effet, sa connexion avec les voies vertes ou vélo-routes déjà aménagées permettra d'orienter un flux de randonneurs-touristes vers Doullens et les communes traversées par cette voie. Par retour d'expérience, c'est un véritable développement économique qui peu à peu se met en place le long de ces voies.

(hébergement, restauration, petits commerces, location de vélos, activité vélo-rail...).





Cet aménagement ambitieux est éligible aux fonds régionaux et européens. Toutefois, il implique aussi la participation de tous les acteurs concernés:

- les acteurs territoriaux, communes, intercommunalités, villes...
- les associations utilisatrices de ces espaces, telles les Fédérations de randonnées...
- l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Somme Patrimoine qui gère la citadelle de Doullens, les offices de tourisme...
- les structures, organismes et associations d'envergure nationale ou européenne *(Chemins de Saint Martin...)*
- les propriétaires privés de biens classés (château de Lucheux, Flesselles) ou à proximité immédiate comme l'Abbaye de Cercamp dans le Pas-de-Calais...



# L'Inventaire du Territoire

n 2018, l'équipe de l'Office de Tourisme a démarré la réalisation d'un inventaire complet des ressources territoire. Pour cela, les agents ont sillonné nos communes à découverte du patrimoine historique, du patrimoine architectural (châteaux, églises, fermes, manoirs, pigeonniers, moulins, chapelles, muches ...) et du patrimoine naturel (vallées, chemins, larris, mares, rivières ...). Quelle a été leur surprise de découvrir un territoire riche, varié et parfois insolite comme la présence de mégalithes, de

tombes militaires de 1870, de graffitis du 16º siècle ou encore de blockhaus allemands, vestiges de la Seconde Guerre mondiale.

En parallèle, les agents s'affairent à recenser l'ensemble des prestataires, des professionnels du tourisme et des producteurs locaux afin d'en assurer la promotion.

Pour l'instant, plus d'une quarantaine de communes ont été étudiées et déjà plusieurs idées de circuits thématiques sont en projet pour la clientèle de passage mais également pour les groupes.



Candas



Beauval





Humbercourt Fieffes-Montrelet

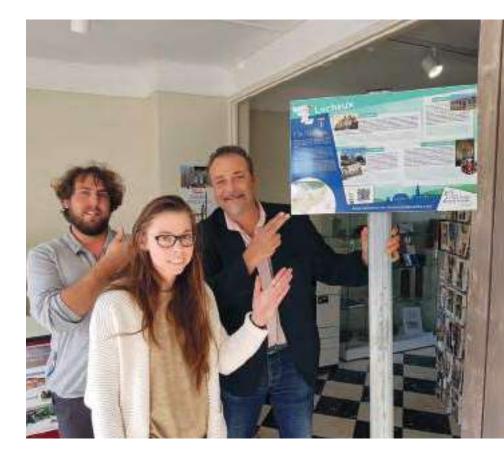


# Des panneaux touristiques pour développer l'attractivité

râce au travail d'inventaire, les agents de l'Office de Tourisme (Vincent Vasseur et Jenna Cardon), en collaboration avec le chargé de communication, ont travaillé à la réalisation de panneaux touristiques qui seront implantés dans chacune des communes.

Ces panneaux bilingues, racontent l'histoire des villages par des anecdotes, plans et photos anciennes.

Grâce à leurs smartphones, les visiteurs pourront « flasher » un QRcode sur les panneaux qui les redirigeront vers le site de l'Office de Tourisme. Ils y trouveront ainsi toutes les informations pratiques des services proposés sur le territoire : lieux à visiter, hébergeurs, restaurateurs et producteurs locaux.



# Commercialiser le territoire



'Office de Tourisme est un véritable vecteur de développement de l'économie locale par ses missions de promotion et de conseil en séjours. Il identifie ainsi les attentes des touristes en fonction de leur budget et de leurs centres d'intérêts afin de leur proposer un séjour sur mesure.

Dès 2019, les agents travailleront sur la définition et la commercialisation des produits de l'Office du tourisme « à la carte » ou « clé en main » qui valoriseront le patrimoine et les acteurs locaux.





# La Cité souterraine de Naours : l'année des challenges.

# L'événementiel:

# une ouverture aux nouveaux publics

Véritable laboratoire d'expérience, en 2018 la cité souterraine a offert un nouveau programme plus varié et à destination des habitants de son territoire. En constante évolution, le site souhaite encore inspirer et divertir ses visiteurs au travers d'évènements insolites et de divertissements populaires à partager en famille ou entre amis.

'abord la première édition du festival Grott'esque proposant des soirées culturelles: théâtres, contes et concerts dans le souterrain. Un moment de partage insolite qui a remporté le succès espéré. L'organisation d'Escape Game dans les galeries souterraines a également éveillé la curiosité de nouveaux visiteurs: une heure pour résoudre les énigmes liées à l'Histoire du site et ses mystères.

Pour Halloween, une soirée frisson « Horreur au souterrain » inédite a été organisée dont les rires et les cris ont résonné jusque dans la nuit sous terre... Son succès prédit une édition à venir encore plus terrifiante. Plus intimiste, la nuit de la chauve-souris proposait une expérience immersive dans l'obscurité du parc du site pour les passionnés d'observation de la faune sauvage. Enfin grand classique, les journées européennes du patrimoine ont connu un record de fréquentation en 2018 avec plus de 2000 visiteurs sur le week-end. La saison a été clôturée par la traditionnelle course run and bike en collaboration avec l'association sportive Norienne du même nom. Une course de 14 kilomètres offrant aux plus courageux une arrivée face au moulin surplombant la colline du guet sur le parc.

Autant d'évènements qui ont révélé le potentiel du site touristique et qui seront reconduits et amplifiés en 2019.

# Des projets pour le patrimoine

ette année, les graffitis de la Grande Guerre découverts par l'archéologue Gilles Prilaux ont suscité l'attention des touristes étrangers. En effet, le site connait une hausse significative de la fréquentation des visiteurs étrangers et notamment des britanniques venus en France sur les traces des soldats. Avec plus de 3000 inscriptions datant de la Grande Guerre, la cité souterraine de Naours doit aujourd'hui protéger ce patrimoine resté caché près d'un siècle. Le challenge pour l'année 2019 sera à la fois de préserver les espaces souterrains dédiés aux graffitis tout en valorisant ce patrimoine historique. Cette nouvelle approche des souterrains de Naours a permis au site de s'ouvrir au Tourisme de mémoire et à son réseau de professionnels qui offrent des opportunités pour la conception de nouveaux circuits touristiques.

# Les espaces périphériques :

la clé de l'expérience client

Dès le début de la saison 2018, une collaboration active entre les équipes de la cité souterraine et des chantiers d'insertion a permis un agrandissement de la cuisine, la conception d'un nouveau bar et le réaménagement de la salle de restaurant. L'aboutissement de ce projet permet aujourd'hui de proposer un produit convivial et chaleureux à ses visiteurs en adéquation avec l'esprit du site et de ses agents. Ces changements significatifs orientent le site vers une nouvelle clientèle d'affaires. Une opportunité que l'équipe va développer dès l'année prochaine pour l'organisation de séminaires et banquets.

L'espace boutique est en pleine transformation grâce à l'équipe des chantiers d'insertion venue une nouvelle fois participer au projet. Dès le mois de février, le site proposera une boutique plus épurée, des produits dédiés (histoire, nature, loisirs, éducation) et d'artisanat local pour petits et grands!





Le service « action sociale » de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie est sur le point de signer avec le département un nouveau contrat : le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

'amélioration continue de la qualité est au centre de nos préoccupations. Nous sommes tous, d'abord et avant tout, au service des usagers. C'est dans cet esprit qu'il convient d'aborder ce nouvel outil que sont les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens: un outil technique pour de grandes ambitions.

En outre, l'objectif d'amélioration de la qualité, le CPOM forme aussi un nouveau contrat de confiance avec le Département, basé sur une volonté commune de concilier une gestion moderne avec l'efficacité sociale. Le CPOM a vocation à renouveler l'esprit même des relations contractuelles avec le Département. À un régime de tutelle doit succéder un régime contractuel.

Le CPOM permettra de définir des objectifs stratégiques, de fixer des orientations politiques. Il nous permettra de retrouver notre vocation première : celle de donner un sens à l'action sociale.

Il nous permettra également d'exercer un véritable métier de gestionnaire dans le sens d'une plus grande autonomie. Nous pouvons gérer notre budget sur une période de 5 ans et allouer librement des moyens sur notre structure.

Le CPOM nous permettra de mettre en œuvre des objectifs managériaux à moyen terme et d'exercer notre métier dans le sens d'une plus grande liberté et d'une responsabilité partagée.

# En quelques chiffres

#### **SERVICE MANDATAIRE:**



**Employeurs:** 

245 personnes âgées



**Employées:** 

242 auxiliaires de vie



Nombre d'heures effectuées : 82 058

**Bénéficiaires**:

592 personnes âgées

SERVICE PRESTATAIRE



**Employées:** 

166 agents sociaux



Nombre d'heures : 108 910

Nouveau: 1 service d'astreinte

Le service d'Action Sociale de la CCTNP a mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2019 un service d'astreinte administrative pour répondre aux besoins liés à la continuité du service du maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.



LE SERVICE D'ASTREINTE EST JOIGNABLE AU **06 19 31 27 59,**LES WEEK-ENDS ET IOURS FÉRIÉS DE 7H À 20H30.



# **Chantiers** d'insertion

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie porte 2 chantiers d'insertion :

- un chantier espaces verts permanent à la Citadelle de Doullens pour l'entretien et la valorisation du site.
- un chantier itinérant sur toutes les communes du nouveau territoire dans le domaine du bâtiment.

e chantier représente un dispositif d'insertion sociale et professionnelle qui permet l'entrée en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion *(CDDI)* de personnes en difficulté et éloignées de l'emploi pour une durée de 4 à 24 mois.

S'appuyant sur des mises en situation de travail réel, le chantier d'insertion participe pleinement au processus de remobilisation et de revalorisation des personnes vis à vis d'elles-mêmes et de leur entourage.

Encadrés par des professionnels chargés d'assurer la bonne réalisation des travaux, et accompagnés sur la dimension sociale et professionnelle par un conseiller en insertion, les bénéficiaires se retrouvent dans une dynamique collective de travail, acquièrent des savoirs et développent des compétences.

#### LES CHANTIERS D'INSERTION EN 2018 EN CHIFFRES :

41
bénéficiaires
ont intégré les chantiers

d'insertion.



ont été validés et 26 périodes d'immersion ont été réalisées dans des entreprises du nouveau territoire.



20 permis de conduire

engagés dont 8 obtenus et 12 en cours.

### En matière de formations

# 15 salariés ont suivi une formation en interne par le biais du GRIEP ou Pôle emploi

(CACES en gestion informatisée des stocks, conducteur transport routier, plaquiste plâtrier, conducteur d'engins de chantier travaux publics).

Un bénéficiaire a suivi une formation externe en contrat de professionnalisation PROMEO aux ETS METRO.

# Par ailleurs, les bénéficiaires des chantiers ont participé à diverses manifestations :

(Visite du centre de formation, Forums et rencontres thématiques, Actions culturelles, Journée bilan de santé, Journées d'initiation à l'informatique, Manifestations sportives).

#### Ils ont également participé au concours « Je filme le métier qui me plait »

proposé par le Ministère du Travail et de l'Éducation Nationale, 7 journées de travail ont permis de réaliser une vidéo qui a obtenu une mention spéciale de la part du jury.

#### En conclusion, en 2018:

6 salariés ont obtenu un CDD de plus de 6 mois et un CDD de moins de 6 mois. Enfin, un troisième chantier est en cours de création pour 2019 sur la commune de Bernaville dans le domaine du maraîchage avec 2 équipes de 4 bénéficiaires.



Préparation de la dalle béton accueillant les containers aménagés



Participation à «la Devil Ride»



# Urbanisme: la planification territoriale

Une nécessaire modification des deux Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux en vigueur sur le territoire.

a Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (65 communes) dispose depuis le 27 novembre 2017 de deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) approuvés: Le PLUi du Bocage Hallue (21 communes) et le PLUi du Bernavillois (26 communes). Suite au recours des services de l'Etat sur ces deux documents lors du contrôle de légalité (en matière de consommation de terres naturelles et agricoles notamment), des procédures de modifications sont engagées afin de réduire quelque peu l'empreinte urbanisable. Une

enquête publique pour chacune des procédures aura lieu courant du premier semestre 2019. A ce titre, une information sera annoncée par voies de presse et d'affichage au siège de la Communauté de Communes et dans les antennes communautaires de Bernaville et de

Villers-Bocage.

# Plan Local d'Urbanisme

# **La modification du PLU** de Beauval

Une modification du PLU de Beauval a été engagée afin de permettre la réfection de l'usine textile Saint-Frères en logements (projet porté par l'OPSOM).

Une enquête publique sera également mise en place courant du premier semestre 2019.

# Le Plan d'Occupation des Sols de Doullens caduc

# au 31 Décembre 2019

Les Lois pour «L'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové » (ALUR) du 24 mars 2014 et « Égalité Citoyenneté » du 27 janvier 2017 ont imposé de nouvelles contraintes en matière de planification territoriale et notamment la caducité des Plans d'Occupation des Sols (POS) au 31 décembre 2019.

En attendant la future approbation du PLUi du Doullennais (18 communes), la commune de Doullens devrait retomber sous le régime du Règlement National d'Urbanisme si aucune évolution législative n'est instaurée d'ici là. Les documents d'urbanisme de Beauquesne, Grouches-Luchuel, Lucheux (cartes communales) et de Beauval (Plan Local d'Urbanisme) produiront encore leurs effets jusqu'à l'approbation du PLUi du Doullennais.

# Voirie

Après deux années d'existence, l'intérêt communautaire vient d'être défini en s'appuyant sur le diagnostic réalisé. Désormais, l'ensemble des chemins ruraux et de remembrements ainsi que certaines voies communales non classées d'intérêt communautaire ont été restituées aux communes membres. Il leur appartient dorénavant d'en reprendre l'entretien.

a CCTNP assure, quant à elle, l'ensemble des travaux d'entretien et d'investissement des voies communales retenues dans sa compétence. Ces travaux seront priorisés selon l'état des chaussées conformément au diagnostic existant.

Un nouveau marché de maîtrise d'œuvre ainsi qu'un nouveau marché de travaux seront réalisés pour les trois ou quatre années futures.

Afin d'apporter une aide aux communes du territoire, la CCTNP mettra en place un marché regroupant divers travaux pour lesquels elles pourront adhérer directement.

La Communauté de Communes poursuit le fauchage, la réparation de petits nids de poule, l'élagage et réalise les saignées sur les voies classées d'intérêt communautaire.

En coordination avec le Conseil Départemental, la CCTNP interviendra sur les chaussées en cas de précipitations neigeuses afin de désenclaver les communes du territoire.

# Consultation des PLUis en ligne sur www.cctnp.fr/plui





La loi NOTRe (loi du 15 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) imposait le transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences en matière d'eau et d'assainissement, au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une nouvelle loi, du 3 août 2018, vient assouplir cette loi NOTRe et mettre fin aux diverses interrogations qui subsistaient.

Pour une bonne compréhension, il semble opportun de faire un point complet sur les compétences qu'exerce, ou devra exercer, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie.

### Ce qui ne changera pas:

La compétence Assainissement non collectif *(SPANC)* continuera à être exercée sur l'ensemble du territoire.

### Ce qui va changer:

#### au 1er janvier 2020

La compétence Assainissement collectif sera pleinement exercée sur l'ensemble du territoire de la CCTNP (elle est exercée actuellement uniquement sur le territoire du Bocage-Hallue).

**Au** 1er janvier 2020, la compétence s'exercera donc sur les communes possédant un système d'assainissement collectif, soit les communes suivantes : Villers-Bocage, Flesselles, Rainneville, Coisy, Rubempré, Doullens, Beauquesne, Authieule, Bernaville, Candas, Fienvillers, Bonneville, Fieffes-Montrelet.



### Au 1er janvier 2026

La compétence Eau (production par pompage ou captage, traitement, distribution, transport et stockage de l'eau destinée à la consommation humaine) qui n'est pas exercée actuellement par la CCTNP, pourra l'être au 1er janvier 2026, à condition que les communes délibèrent en ce sens. Le temps restant imparti permettra de préparer le mieux possible la gestion de ce nouveau service de l'eau potable sur l'ensemble de notre territoire.

A noter que la compétence Eaux pluviales restera aux communes.



# Érosion et Ruissellement

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence « lutte contre l'érosion des sols et prévention des inondations », la Communauté de Communes assure l'entretien des ouvrages hydrauliques réalisés en 2004 sur les bassins versants de Fieffes-Montrelet et Candas. Le curage et la réfection de digues ont été réalisés par l'entreprise REVET TP en 2018.

'autre part, les travaux de mise en place d'une centaine d'ouvrages d'hydraulique douce sur le territoire du Bernavillois ont débuté. L'entreprise Naudet Reboisement a été retenue pour réaliser les travaux en 2 phases, une cinquantaine d'ouvrages cet hiver et le reste en hiver 2019-2020. Nous avons piqueté tous les ouvrages de la première tranche avec la présence des exploitants sur les communes de Bealcourt, Mézerolles, Le Meillard, Heuzecourt, Prouville, Bernaville, Fieffes-Montrelet, Boisbergues et Candas.



Avec les événements climatiques survenus cette année, des travaux

d'urgence ont été réalisés sur le territoire du Bocage-Hallue. L'entreprise VILBERT a effectué le curage de bassins et fossés à La Vicogne et le renforcement de digues à La Vicogne et Talmas.

Conscients de la vulnérabilité du territoire face aux ruissellements et aux inondations, nous travaillons en partenariat avec l'association Somme, Espace et Agronomie (SOMEA) afin de renforcer les ouvrages prévus sur le Doullennais mais aussi compléter les ouvrages existants sur le bassin versant de Naours.

Sur le Doullennais, nous sommes dans la phase de concertation avec les exploitants et les propriétaires, pour la mise en place de haies, de fascines, de fossés, de noues...

# La GEMAPI, une compétence pour l'eau!

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la GEMAPI est venue s'ajouter aux diverses compétences déjà exercées par l'intercommunalité du Territoire Nord Picardie. Cette compétence, qui regroupe des missions jusqu'alors exercées à différents niveaux a été définie et confiée en exclusivité aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). À l'heure des grands bouleversements climatiques, la prise en compte par les politiques publiques des enjeux liés à l'eau est cruciale.

### La compétence GEMAPI, qu'est-ce que c'est?

I s'agit de la GEstion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations. Cette compétence repose sur quatre missions: l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique; l'entretien et l'aménagement des cours d'eau (l'Authie, la Fieffes, la Gézaincourtoise, la Grouche, l'Hallue et la Nièvre); la défense contre les inondations; la protection des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

Les périmètres des bassins versants et cours d'eau dépassent les limites administratives des EPCI, et il en va

de même pour les enjeux liés à l'exercice de la compétence GEMAPI. C'est pourquoi en 2018, des travaux de création d'un syndicat mixte ont été réalisés.

Les EPCI de la Somme (Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, du Pays du Coquelicot et du Ponthieu-Marquenterre) souhaitent choisir de transférer, déléguer ou réaliser en interne les travaux nécessaires sur leur territoire.

Parallèlement, la création d'un Etablissement Public Territorial de Bassin *(EPTB)* permettra d'établir des programmes cohérents à l'échelle des fleuves côtiers dont l'Authie.







# **RAM**

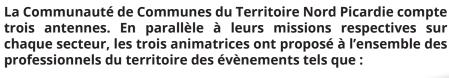
Les Relais Assistants Maternels sont des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des familles et des assistants maternels. Les parents et futurs parents y reçoivent gratuitement des informations sur les modes d'accueil et les démarches liées à l'embauche d'un assistant maternel. Ils participent à la qualité de l'accueil individuel de l'enfant et accompagnent la pratique professionnelle de l'assistant maternel.

#### Le Territoire Nord Picardie compte 287 assistants maternels agréés.



#### Le RAM propose:

- Un accompagnement des parents dans le choix du mode d'accueil.
- Des informations et de la documentation pour les parents. et les assistants maternels.
- Des temps d'éveil pour les enfants accueillis.
- Des rencontres professionnelles et d'échanges de pratiques et d'expérience.
- Un soutien à la professionnalisation qui valorise le métier d'assistant maternel.
- Des temps forts sur l'ensemble du territoire.





• La chasse aux friandises à la Cité souterraine de Naours.

- L'activité « RAM en chantier » à Villers-Bocage.
- L'atelier éveil sensoriel à Doullens.
- La sortie de fin d'année scolaire au Zoo d'Amiens.
- L'évènement annuel Petite enfance autour du jeu : « le jeu fête les petits ».



### Au-delà de ces évènements,

les 3 Relais Assistants Maternels travaillent ensemble :

- En mutualisant le matériel afin de faire des propositions plus riches aux professionnels.
- En publiant la plume des RAM, journal d'information des assistants maternels.
- En mutualisant les propositions de formations pour les professionnels.

# Le jeu fête les petits!!!

En novembre dernier, pour sa troisième édition à Doullens, le jeu fête les petits a remporté un beau succès. Ainsi, 76 familles et 102 enfants ont profité des différents espaces de jeux adaptés aux plus petits (motricité, jeux de constructions, transvasements, espace véhicules, jeux d'imitation, activités manuelles, espaces sensoriel et de motricité). Des temps de contes, d'éveil musical, d'histoires et de massages-bébés ont été proposés en parallèle en plus petit comité.

Cette journée évènementielle des RAM du Territoire Nord Picardie, est aussi le reflet du travail partenarial mené tout au long de l'année. Les animatrices peuvent compter sur la présence des partenaires investis : le Conseil Départemental, le réseau des bibliothèques et les écoles de musiques de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, la crèche « les Coccinelles » de Doullens, la micro crèche de Beauquesne, les assistantes maternelles du territoire, la maison de la jeunesse de Doullens, le réseau des RAM de la Somme et l'association PEP 80.





petits et grands pour vivre des vacances inoubliables.

En partenariat avec les PEP80, la Communauté de Communes propose à tous des temps de vacances collectifs de qualité.

Sorties, parcs d'attractions, grands jeux, activités manuelles, jeux sportifs..., tout est fait pour que chacun puisse trouver «chaussure à son pied». Et cette année encore, les enfants ont eu de belles surprises et ont participé à de beaux projets : loto solidaire, fabrication d'hôtels à insectes, lipdub, flashmob...

Mais l'accueil de loisirs, c'est surtout l'occasion de grandir en apprenant à mieux se connaître, en faisant ses propres choix. Le vivre ensemble est l'une des valeurs indispensables que la Communauté de Communes souhaite mettre en avant dans les accueils de loisirs.

une équipe de proximité composée essentiellement d'animateurs issus

Somme va dans ce sens.

territoire que la Communauté de Communes accompagne tout au long de leur formation.

L'harmonisation de l'organisation des accueils de loisirs était un défi de taille en passe d'être relevé. Grâce aux enquêtes de satisfaction recueillies durant l'été, de nouvelles améliorations vont pouvoir être mises en place pour répondre toujours plus efficacement aux besoins des familles.

Ainsi, quatre accueils de loisirs ont déjà ouvert le mercredi à partir du mois de septembre à Beauquesne, Bernaville, Flesselles et Rainneville et le renouvellement du Contrat Enfance leunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de la





# **Scolaire**

Le projet de construire une salle d'évolution sportive d'une surface de 360m² comprenant 2 vestiaires, un local de rangement et un espace sportif de 297m² pour l'école communautaire des Fontaines bleues à Mézerolles, porté par la Communauté de Communes du Bernavillois en 2016, repris par la CCTNP sera mis à disposition des élèves et de l'équipe éducative dès ce début Janvier 2019.

près avoir respecté le coût estimatif voté en conseil communautaire, le montant des travaux y compris la maîtrise d'œuvre s'élève à 415 342.75€ HT financé par 143 890 € de la DETR (dotation des équipements pour les territoires ruraux), 95 000€ du Département et 176 452.75€ sur les fonds propres de la CCTNP.





# Equipement numérique

Répondant à un appel à projet de l'État en 2017 pour la liaison école – collège, les écoles communautaires et le collège du Bois l'eau de Bernaville ont reçu un avis favorable.

De ce fait chacune des écoles (5) a reçu une valise de 12 tablettes avec des logiciels identiques à ceux utilisés par le collège notamment en classe de 6<sup>éme</sup> dans le cadre du cycle 3 (CM1 et 2, 6<sup>éme</sup>). Des rencontres entre les enseignants écoles – collège sont également mises en place.

Le coût de cette opération en relais avec Somme Numérique est de 33 957€ TTC, financés à hauteur de 10 187.10€ par des fonds européens, 16 978.50€ par l'Etat et

6 791.40€ par la CCTNP.

# La petite Jules Verne

e samedi 2 juin 2018, une équipe mixte de l'école Jean de la Fontaine de Candas, composée de 8 jeunes et encadrée par M. Mollon, a participé à « La petite Jules Verne » au stade Maurice THEDIE (derrière le Coliseum) d'Amiens.

Cette rencontre qui a pour but de permettre aux jeunes de découvrir l'athlétisme s'est déroulée sous forme d'ateliers.

Après avoir couru, sauté et lancé sur des lieux identifiés, pour l'occasion, de l'œuvre de Jules VERNE, les participants ont reçu leur récompense.







# Bibliothèques

# en réseau

2019 : un nouveau départ pour la Lecture Publique

eux années après la fusion de nos territoires, le Réseau de Lecture Publique prend une nouvelle direction. Celuici est désormais constitué de 9 bibliothèques et relais lecture situés dans les communes de Bernaville, Beauquesne, Bouquemaison, Doullens. Flesselles, Lucheux, Naours, Saint-Gratien et Villers-Bocage.

Poussez les portes de vos bibliothèques pour y emprunter des livres, des DVD, feuilleter des magazines, avoir accès à des ressources numériques... Ces lieux de vie vous proposent aussi de rencontrer un auteur, participer à un atelier créatif, écrire/jouer avec

les mots, profiter d'un spectacle ou tout simplement de s'y poser pour discuter, boire un café, rencontrer le voisin d'à côté.

Pour s'inscrire : Rendez-vous dans une des bibliothèques avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité. En plus, c'est gratuit!



Spectacle «Arête» Festival des Parents, des bébés



Pour consulter le catalogue en ligne, connaître les dates des animations, découvrir les nouveautés, réserver un document...:

bibliotheques.cctnp.fr





# Ressources numériques, késako?

Les ressources numériques ce sont des ressources en ligne sur internet (accessibles depuis notre portail) qui vous permettent d'avoir accès à de la presse en ligne, des abonnements, de la Vidéo à la Demande, apprendre/ se former en autoformation, écouter de la musique...



# **École intercommunale** de musique

Les élus du territoire ont fait le choix d'offrir une politique culturelle de proximité avec neuf pôles d'enseignement pour leurs administrés.

utre la qualité centrale de son enseignement artistique spécialisé (dès l'âge de 4 ans), l'école intercommunale de musique du Territoire Nord Picardie se positionne sur le territoire et audelà en affirmant sa qualité de service public. Ses partenariats avec l'éducation nationale, les dix sociétés musicales du territoire (dont 8 orchestres d'harmonies) et autres entités publiques ou privées, sa mutualisation avec les autres services de la collectivité. font de cet établissement d'enseignement artistique un Pôle Ressource incontournable.

L'école intercommunale de musique souhaite se positionner comme un acteur culturel fort entre Amiens-Métropole et l'Arrageois et de ce fait être un atout majeur également sur le territoire Samarien et dans la grande région des Hauts-de-France.

Le Département de la Somme actuellement compte deux établissements d'enseignement artistique classés par le ministère de la culture (Amiens et Abbeville), selon l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des d'enseignement établissements public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, et au vu des nombreux critères qualitatifs existants remplis par l'école Intercommunale de Musique de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, une demande de labellisation sera sollicitée prochainement que notre école soit classée





Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

L'attribution de ce classement sera une source d'attractivité supplémentaire pour le Territoire Nord Picardie.



# Une saison culturelle 2018/2019 qui démarre sur les chapeaux de roue!

### La saison tout public...

Joli début de Saison Culturelle car vous avez déjà été nombreux (env. 550 spectateurs sur 2 mois) à vous déplacer dans les salles des fêtes du territoire. Salles qui le temps d'un spectacle se transforment en théâtres ou salles de concert.

Du conte, du ciné pour les tout-petits, de l'opéra... Bienvenue au spectacle!

### Plutôt théâtre?:

Alors « Bienvenue en Corée du Nord » avec la décentralisation de la Comédie de Picardie à Beauquesne le 10 mai.

### Une note d'humour?:

Nous vous donnons rendez-vous le 26 avril à l'Espace Culturel de Doullens avec l'humoriste Raphaël Mezrahi et son one man show « Ma grand-mère vous adore! ».

A bientôt dans vos salles!



Bienvenue en Corée du Nord». Comédie de Picardie Mai 2019

«Ma grand-mère vous adore !» Raphaël Mezrahi

# La saison

# jeune public scolaire

Le succès est également au rendez-vous puisque la demande des établissements (maternelles, primaires, collèges) est même très supérieure à l'offre. Dans de l'élargissement de la prochaine programmation, chaque établissement pourra au minimum bénéficier d'un spectacle durant cette année scolaire.



Ouverture de saison en novembre avec un ciné concert conté « La maîtresse des ombres » pour les CM1/CM2 du territoire, spectacle suivi d'un moment d'échanges qui a ravi les enfants, tout autant que les enseignants...

Tous nous ont quittés avec des étoiles plein les yeux, et encore d'autres questions, sur lesquelles échanger en classe...



Prochain rendez-vous autour de l'expérimentation musicale avec le spectacle « Petit orchestre de jouets »



# **Le** personnel

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie est aujourd'hui une collectivité de 305 agents permanents, répartis sur quatre sites géographiques (Doullens, Villers-Bocage, Bernaville, Cité souterraine de Naours), l'Office de tourisme, les écoles mais aussi sur l'ensemble des communes par l'action quotidienne des aides à domicile.

'enjeu en 2018 était de stabiliser notre organigramme et de conforter nos missions de proximité avec nos usagers. Nous avons donc fait évoluer notre fonctionnement et nos pratiques quotidiennes pour s'adapter à une répartition de nos services sur plusieurs sites mais aussi à la taille de la collectivité. En 2017, la commission personnel s'est donnée trois ans pour harmoniser toutes les thématiques afférentes aux ressources humaines.

### Ainsi en 2018 ont été réalisées :

- la mise en place au 1er janvier d'un nouveau règlement intérieur applicable à tous les agents ;
- la 1<sup>ère</sup> phase d'harmonisation du régime indemnitaire ;
- une action sociale au bénéfice de tous les agents par le biais de l'adhésion au CNAS (comité national d'action sociale);

# Les dossiers pour 2019?



 Mise en place d'un outil de gestion du temps. Une badgeuse sera installée sur les sites de la CCTNP afin de faciliter le suivi administratif des agents et la gestion des horaires.



 Amélioration des conditions de travail des aides à domicile par la prise en compte de leur temps de déplacement.

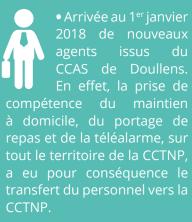


• 2ème phase d'harmonisation du régime indemnitaire (secteur social et école de musique).



• Elaboration d'un plan de formation du personnel avec pour objectifs le développement des compétences mais aussi l'amélioration du travail en équipe et des modes de management.

# Les temps forts en 2018



Ce sont ainsi 37 aides administratifs qui ont rejoint nos effectifs.



 Les élections professionnelles le 6 décembre **2018**: Les agents

ont été appelés à voter pour sein du comité technique.

Résultats des élections 310 Nombre de votants : 91 Nombre de votes exprimés: 68 Nombre de votes nuls: 23

# IMPÔT **PRÉLÈVEMENT** À LA SOURCE :

répondre questions que se posent les contribuables concernant la mise en place du prélèvement à la source (PAS) à partir du 1er janvier 2019, les pouvoirs publics mettent en place un numéro de téléphone

non surtaxé dédié au PAS.

Vous pourrez donc appeler sans surcoût au prix d'un appel local le 0 809 401 401 pour joindre les agents des finances publiques sur le prélèvement à la source. Ils répondront du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h, à vos questions.



### lls nous ont quittés...

Alain Regnault, maire de Remaisnil: Juin 2018

Gérard Blondel, maire d'Heuzecourt: novembre 2018

# CONCOURS PHOTO « Nos communes à travers vos yeux »



Le thème était «Nos communes à travers vos yeux ». Une trentaine de photographes amateurs ont présenté leurs clichés au jury. Les heureux gagnants ont vu leur photographie exposée lors de l'« Opération à cour ouverte» du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2018 à Beauquesne.

#### 1er prix - Eric CHEVALIER

Vue nocturne sur l'église de Beauval

#### 2ème prix - Frédéric AVISSE

Dis Marcel, c'est comment qu'on jouait à la balle au tamis?

3ème prix - Anne-Sophie GROSSEMY Chés Ballots

#### Participez à notre 2<sup>nd</sup> concours photo: «REGARD SUR NOTRE PATRIMOINE BÂTI»









#### **Territoire Nord Picardie, MAGAZINE**

2, rue des sœurs grises BP 40017 80600 Doullens Cedex

Tél.: 03 22 77 80 00 Représentant légal: Laurent SOMON

Président de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie - Directeur de publication :

Laurent SOMON

Responsable de la rédaction : Nelly LAMBERT

Rédacteur: Yannick VADUREL

**Crédits photos:** 

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, Jérôme Halâtre

Maquette et réalisation : www.grafi-ka.fr

Impression: Imprimerie IR&G

Parution: Janvier 2019 Dépôt légal: à parution

